



LIVRET D'INFORMATIONS LOCATAIRES

Un **guide simple et visuel** pour comprendre les travaux, leur déroulement et ce qui peut changer dans votre logement.



À retenir

Les travaux sont réalisés pour améliorer le confort, la sécurité, la performance énergétique et l'aspect de la résidence.



Présentation des intervenants



Information

Les entreprises sous-traitantes ne sont pas encore définies à ce jour et seront précisées ultérieurement.



Informations avant travaux

Plusieurs visites de votre logement seront réalisées par l'entreprise DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION

Première visite : état des lieux avant travaux et présentation des interventions

Cette première visite à domicile permettra d'établir un premier contact avec l'équipe travaux de **DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION** et de préparer les interventions à venir.

Lors de la première visite, nous vous communiquerons :

- le détail des prestations qui seront réalisées dans votre logement ;
- les périodes prévisionnelles d'intervention ;
- les modalités de déplacement et de protection de votre mobilier.

De votre côté, vous nous communiquerez les modalités d'accès à votre logement, afin de permettre la réalisation des travaux dans les meilleures conditions.

Pendant la période des travaux

Toutes les informations importantes concernant votre quotidien vous seront communiquées par l'entreprise **DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION**, notamment par **affichage** dans les halls d'entrée.



Information travaux dans logement



Le déroulement des travaux dans votre logement :

Les travaux dans chaque logement se dérouleront en plusieurs étapes : électricité / plomberie / menuiserie / ...



L'accès à votre logement – Gestion des clés :

L'accès à votre logement est indispensable. Si vous êtes absent, une personne de votre choix peut être présente pour ouvrir. Vous pouvez aussi confier une clé à **DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION**, qui en assurera la gestion et le suivi.



Le déplacement du mobilier :

Le déplacement des meubles et des éléments privatifs est à la charge du locataire. Vous serez informés suffisamment à l'avance pour pouvoir vous organiser.



Les animaux de compagnie :

Tout animal vivant chez vous devra nous être signalé lors de l'état des lieux. L'entreprise ne peut pas assurer la garde des animaux de compagnie. Les travaux devront alors être obligatoirement réalisés en votre présence.



Mise à disposition d'un espace de repos :

Afin d'accompagner au mieux les locataires durant la période des travaux, un local sera mis à disposition. Cet espace permettra de venir se reposer, faire une pause et bénéficier d'un endroit calme et confortable pendant la durée des interventions.



Organisation du chantier



Le calendrier :

- Démarrage des travaux : **février 2027**
- Délai de travaux sur les bâtiments : **fin 2028**



Les horaires de travail :

- 8h00 -12h00 / 13h00 - 18h00

ORDRE DES TRAVAUX	2026	2027				2028			
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
BATIMENT 5 / 6 / 11		T1 2027		T3 2027					
BATIMENT 12		T1 2027					T2 2028		
BATIMENT 4		T1 2027			T4 2027				
BATIMENT 7				T3 2027			T2 2028		
BATIMENT 9				T3 2027				T3 2028	
BATIMENT 8					T4 2027			T3 2028	
BATIMENT 10						T1 2028			T4 2028
BATIMENT 1 / 2						T1 2028			T4 2028

- **T1** = trimestre 1 = janvier / février / mars
- **T2** = trimestre 2 = avril / mai / juin
- **T3** = trimestre 3 = juillet / août / septembre
- **T4** = trimestre 4 = octobre / novembre / décembre



Important

Planning prévisionnel, susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des contraintes.



Démarches participatives

Participons ensemble aux travaux !

Des petits gestes pour mieux vivre le chantier.



ENTRAIDE

Ranger et s'entraider pendant les travaux.



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Apprendre à les utiliser et à les entretenir.



CONFORT THERMIQUE

Des ateliers pour avoir moins chaud l'été et moins froid l'hiver.



SUIVRE LES TRAVAUX

Cafés-chantier et visites pour suivre l'avancement des travaux.



S'INSCRIRE

Vous pouvez vous inscrire tout au long du chantier.



RÉEMPLOI & CRÉATIVITÉ

Donner une seconde vie aux matériaux et créer ensemble.



Une question ?

Parlez-en et demandez de l'aide si vous en avez besoin.
Contacts indiqués à la page 32 de ce guide.



Sommaire des travaux

1

ENVELOPPE EXTÉRIEURE

Façades, toitures, fenêtres et loggias



2

LOGEMENT

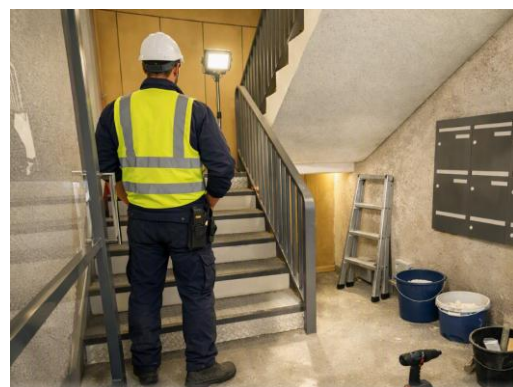
Travaux à l'intérieur des logements



3

PARTIES COMMUNES

Halls, paliers et locaux techniques





Réhabilitation énergétique
du Champ de Mars

ENVELOPPE EXTÉRIEURE

Les travaux qui améliorent et protègent
l'extérieur du bâtiment.

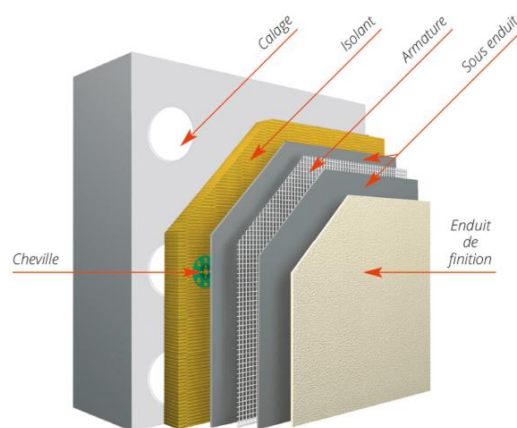


Les travaux de cette catégorie
sont détaillés dans les pages suivantes.

Isolation thermique par l'extérieur

Une nouvelle « peau » isolante autour du bâtiment

L'isolant est posé sur les façades, puis protégé par un système de finition.



- moins de pertes de chaleur en hiver
- meilleur confort en été et en hiver
- façades protégées et rinnovées

Pendant le chantier

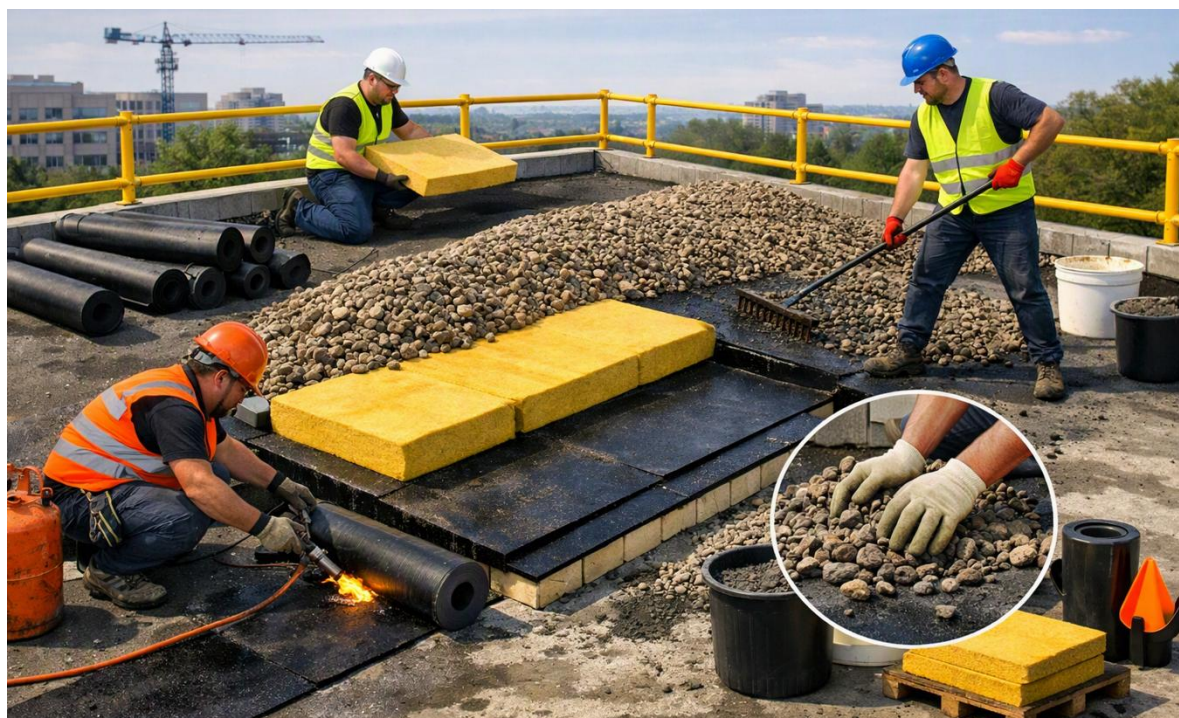


Des échafaudages et des protections seront installés devant les fenêtres. L'accès aux façades doit rester libre. Des bruits de chantier peuvent être entendus pendant les interventions.

Étanchéité et isolation de la toiture

Protéger le bâtiment de l'eau et des déperditions

La toiture-terrasse est rénovée : étanchéité, isolation et finition.



- Cette intervention se fait principalement sur la toiture.
- Elle permet de limiter les infiltrations et d'améliorer l'isolation.



Important

Des bruits de chantier peuvent être entendus pendant les interventions.

Menuiseries extérieures

Remplacement des menuiseries extérieures des logements

Les menuiseries extérieures sont remplacées afin d'améliorer l'isolation et le confort.



- 
- meilleure isolation thermique et acoustique
 - plus de confort près des fenêtres (étanchéité à l'air par grand vent)
 - finition intérieure adaptée après la pose

À prévoir



Le logement doit être accessible pendant la durée des travaux. Les protections de chantier seront mises en place.

Fermeture des loggias en RDC et en étage par brise-soleil

Créer une protection solaire sur certaines loggias

Des brise-soleil seront installés sur certaines loggias, au rez-de-chaussée et dans les étages.



- limiter l'ensoleillement direct
- améliorer le confort d'été
- donner un nouvel aspect aux façades



Accès

Cette intervention va nécessiter l'accès à la loggia, voire aux pièces attenantes.

Remplacement des garde-corps

Sécuriser les loggias

Les garde-corps prévus au programme sont remplacés pour répondre aux exigences du projet.



- meilleure sécurité en façade
- aspect rénové
- intervention avec protections adaptées



Important

L'accès aux loggias sera condamné pendant la durée des travaux de remplacement des garde-corps.



LOGEMENT

Les travaux qui concernent directement
l'intérieur de votre logement.

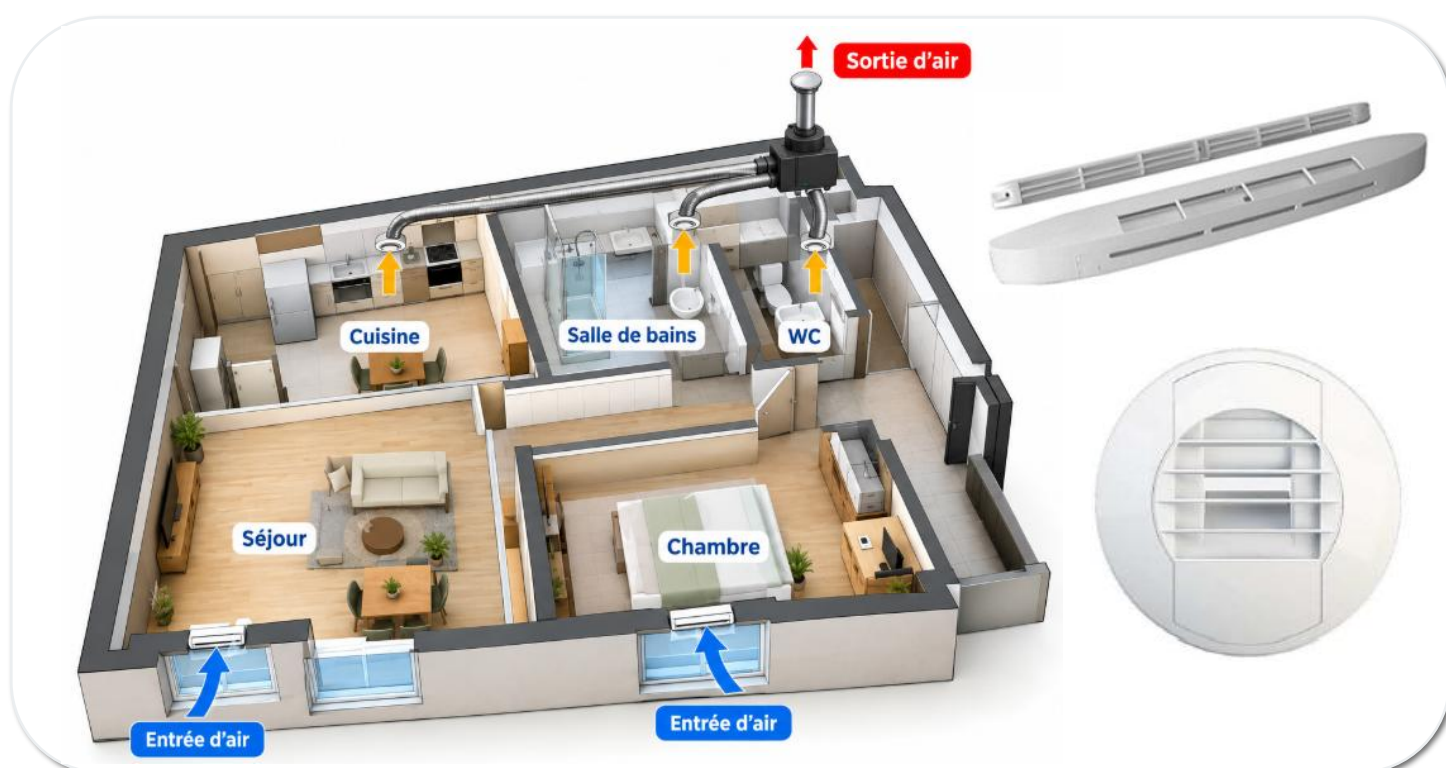
2

Les travaux de cette catégorie sont détaillés
dans les pages suivantes.

Une nouvelle ventilation VMC hygroréglable de type B

Renouveler l'air de votre logement

La ventilation extrait l'air humide des pièces d'eau et renouvelle l'air du logement.



- ne pas boucher les entrées d'air (sur les fenêtres)
- ne pas boucher les bouches d'extraction (cuisine, wc, Sdb)
- nettoyer régulièrement les bouches accessibles



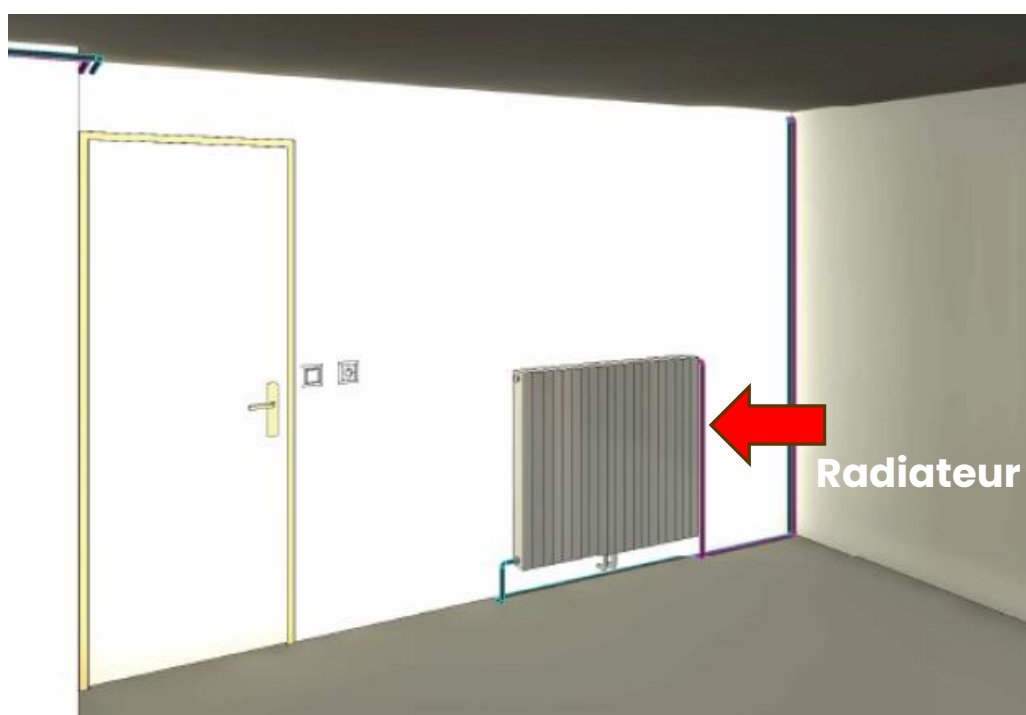
Pourquoi ?

Une bonne ventilation aide à limiter l'humidité et à préserver la qualité de l'air.

Nouvelle distribution de chauffage par radiateurs

Remplacer le chauffage au sol par des radiateurs

La distribution du chauffage est reprise afin de permettre le fonctionnement du nouveau système (raccordement au réseau urbain de chaleur de Perpignan).



- amélioration de la diffusion de chaleur
- tuyauteries et raccords adaptés
- l'entreprise devra accéder aux pièces concernées



Pendant la pose

Des meubles peuvent devoir être déplacés pour permettre l'intervention.

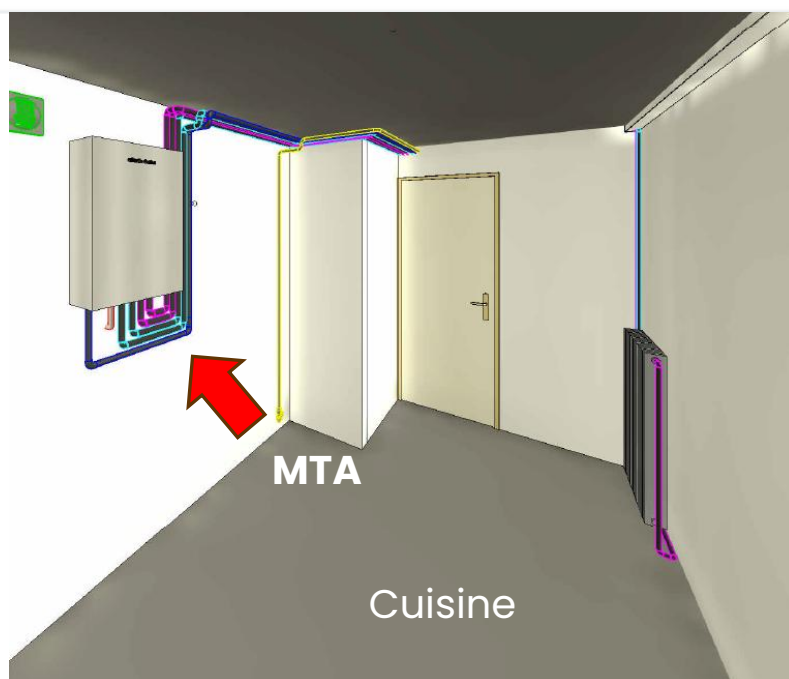
Un nouveau système pour l'eau chaude Production d'ECS par MTA

ECS = eau chaude sanitaire
MTA = module thermique d'appartement

Un nouvel équipement sera installé pour produire et distribuer l'eau chaude dans votre logement.

Le MTA viendra en lieu et place du chauffe-eau dans la cuisine.

Raccordement au réseau urbain de chaleur de Perpignan.



- travaux dans les locaux techniques
- adaptation des canalisations et équipements
- coupures d'eau ponctuelles annoncées à l'avance



Après les travaux

Signalez rapidement toute fuite ou anomalie au gestionnaire selon la procédure habituelle.

Reprise des trappes des salles de bains

Faciliter l'accès aux réseaux cachés

Les trappes de visite des salles de bains seront remplacées.



- accès aux canalisations et équipements
- finition propre après intervention
- intervention localisée dans la salle de bains



À prévoir

L'espace autour de la trappe doit être accessible le jour de l'intervention.

Remise à niveau électrique

Remise à niveau électrique de logements

Des logements feront l'objet d'une remise à niveau de leur installation électrique selon besoin (remplacement d'appareillages...).



- mise en sécurité
- remplacement ou adaptation de l'appareillage
- vérification des protections et de la mise à la terre



Accès

L'accès à plusieurs pièces du logement peut être nécessaire pendant les interventions.

Remplacement des appareils sanitaires

Des équipements sanitaires remplacés

Les appareils sanitaires prévus au programme sont remplacés pour améliorer l'usage et la fiabilité.

Meuble cuisine
(avec évier)



Meuble Salle de bains
(avec lavabo)



Appareil sanitaire WC



- dépose des anciens équipements
- pose des nouveaux appareils et raccords
- essais d'étanchéité et de fonctionnement



À prévoir

La salle de bain, les WC et la cuisine doivent être accessibles et dégagés.

Transformation de certaines salles de bains

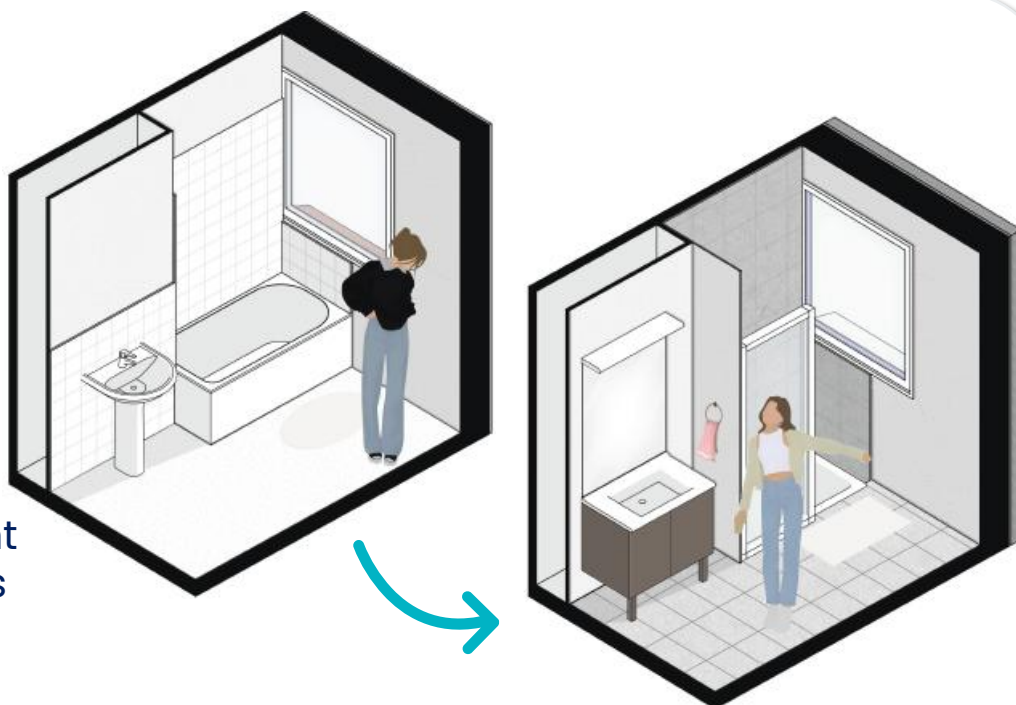
La pose de douches en remplacement des baignoires

Pour les locataires de plus de 65 ans qui le souhaitent, les salles de bains seront rénovées avec la pose de douches en remplacement des baignoires.

30 %

des logements.

→ Remplacement
des équipements
→ Réfection des
peintures et sols



- travail localisé dans les pièces prévues
- temps de séchage / remise en service selon produit
- meubles et objets doivent être retirés de la zone



Important

Les salles de bains ne seront rénovées que sous conditions et dans la limite de **178 logements** sur les 592 que compte la résidence du Champ de Mars.

Changement des sols de certains logements

Une rénovation totale des sols du logement

Pour les locataires qui sont dans leur logement depuis plus de 15 ans, les sols, s'ils sont abimés, pourront être changés.

30 %

des logements.

- Dépose des sols
- préparation
- pose
- finitions



- 
- protéger les objets personnels et déplacement des meubles avant intervention
 - remise en état après la pose

Important



Les sols souples ne seront remplacés que sous conditions et dans la limite de **178 logements** sur les 592 que compte la résidence du Champ de Mars.



Réhabilitation énergétique
du Champ de Mars

PARTIES COMMUNES

Les travaux réalisés dans les
halls, paliers, circulations
et locaux techniques.

3

Les travaux de cette catégorie sont détaillés
dans les pages suivantes.

Isolation des planchers bas sur caves

Isoler entre les logements et les caves

Une isolation qui améliore le confort et limite les déperditions thermiques.



- limiter le froid venant des caves
- améliorer le confort du logement
- réduire les déperditions d'énergie

Accès

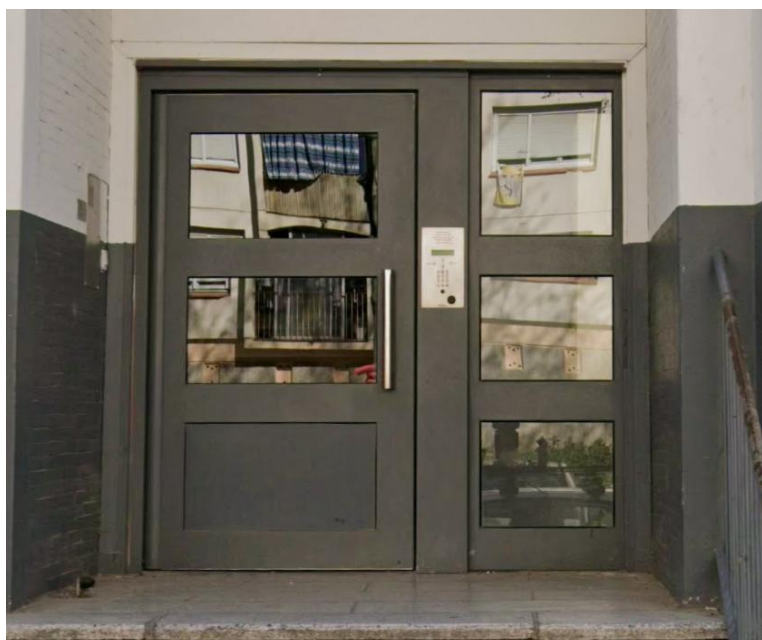


Des interventions vont nécessiter l'**accès aux caves et aux locaux techniques** (débarassage ou rangement nécessaire de la cave à la charge du locataire avec accessibilité à minima au plafond pour intervention).

Remise en état des portes des halls

Une entrée plus sûre et plus fonctionnelle

Les portes des halls d'entrée seront remises en état et le contrôle d'accès sera remplacé (modernisation avec appels résidents sur téléphone GSM).



- meilleur contrôle des accès
- entrée rénovée
- utilisation plus simple et sécurisée



A noter

Pendant les travaux l'accès au hall peut être modifié temporairement. Suivez les affichages et les consignes.

Raccordement au réseau de chaleur urbain

Un nouveau mode d'alimentation du chauffage et de l'eau chaude sanitaire (ECS)

Le bâtiment est raccordé au réseau de chaleur urbain de Perpignan.



- distribution de chaleur dans le bâtiment
- adaptation des équipements de chauffage et eau chaude.
- travaux en locaux techniques et parties communes



Information

Le fonctionnement précis du chauffage sera expliqué avec les équipements présents dans votre logement.

Ascenseurs des bâtiments 2 et 12

Faciliter l'accès aux différents niveaux

Le programme prévoit une intervention liée à l'ascenseur et à l'accessibilité.



- amélioration de l'accès aux étages
- travaux dans la cage ou les équipements
- des périodes d'indisponibilité seront prévues



A noter

Durant l'indisponibilité de l'ascenseur, des dispositifs d'assistance seront mis en place si nécessaire.

Travaux sur les gaines palières

Rénover les gaines techniques des paliers

Les gaines palières seront rénovées après intervention sur les réseaux.



- bruits ponctuels lors de l'ouverture et de la fermeture
- réfection des portes après travaux sur les réseaux
- accès au palier nécessaire



A noter

Après intervention, Les zones travaillées sont refermées et remises en état selon le périmètre prévu.

Colonnes sèches des bâtiments 2 et 12

Renforcer la sécurité incendie

Les colonnes sèches et les dispositifs associés sont repris dans le cadre de la sécurité incendie.



- travaux principalement dans les parties communes
- maintenir les accès dégagés
- respecter les consignes de sécurité affichées



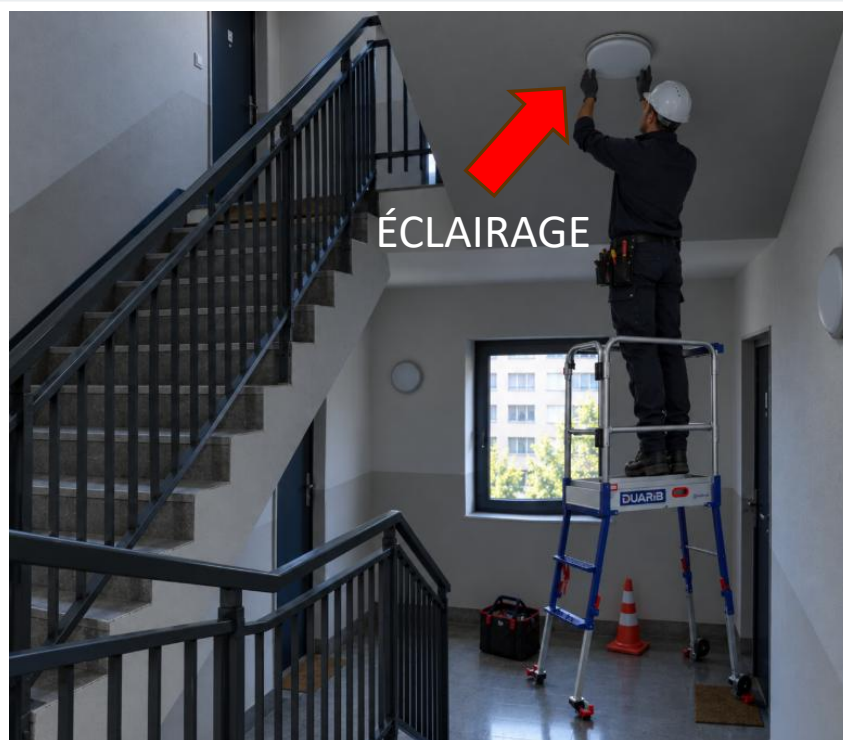
A noter

Pendant les travaux, certaines zones peuvent être temporairement balisées. Respectez les cheminements indiqués.

Réfection de l'éclairage des cages d'escaliers

Un éclairage rénové dans les cages d'escaliers

L'éclairage des cages d'escalier est remplacé afin d'améliorer le confort et la sécurité des circulations (équipement détection à led)



- meilleure visibilité
- équipements électriques rénovés
- interventions dans les circulations communes



A noter

Pendant les travaux, certaines zones peuvent être temporairement balisées. Respectez les cheminements indiqués.

Réfection des sols et peintures

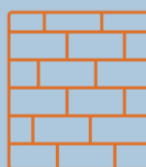
Des halls, paliers et circulations rénovés

Rénovation des sols et peintures des parties communes.



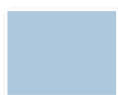
Sols

Réfection des revêtements.



Murs et plafonds

Préparation, réparations et mise en peinture.



hall / paliers / cages d'escalier



- sols rénovés dans les zones concernées
- murs réparés et repeints
- halls, paliers et cages d'escalier remis en état



A noter

Pendant les travaux, des zones peuvent être protégées, balisées ou temporairement interdites d'accès.



Réhabilitation énergétique
du Champ de Mars

Vos interlocuteurs



HABITAT PERIGNAN MÉDITERRANÉE

contact@habitat-pm.fr



DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION

cdm@demathieu-bard.fr



CO-ACTIONS
Démarches participatives

cdm@sustain-d.com



Pour toutes informations ou questions pendant les travaux, vous pouvez contacter, **l'équipe DEMATHIEU BARD** au **06.58.67.43.00**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h / de 13h à 18h.
Le numéro d'astreinte sera communiqué ultérieurement.

Suivez toute l'info du projet
sur www.habitat-pm.fr





Protection de vos données personnelles

Protection de vos données personnelles

Dans le cadre de la réhabilitation de la résidence Champ de Mars, Habitat Perpignan Méditerranée, responsable du traitement, situé 35 bd Saint-Assiscle – CS 90349 – 66863 PERPIGNAN CEDEX, traite les informations nécessaires à la préparation, à l'organisation et au suivi des travaux.

Pourquoi recueillons-nous ces informations ?

Ces informations permettent d'établir l'état du logement avant travaux, de préparer les interventions, de vous contacter, d'organiser l'accès à votre logement et d'identifier les besoins d'accompagnement liés aux travaux.

Elles concernent notamment votre identité, vos coordonnées, votre logement, les contraintes pratiques d'intervention et les besoins d'adaptation que vous signalez. Des photographies des éléments techniques peuvent également être réalisées lorsqu'elles sont nécessaires aux travaux. Elles doivent éviter les personnes, documents personnels et objets sans rapport avec l'intervention.

Ces traitements reposent sur une mission d'intérêt public.

Quelles informations devez-vous fournir ?

Les champs marqués d'un astérisque sont nécessaires à l'organisation des interventions. L'absence de ces informations peut empêcher de préparer certains aspects de l'intervention et nécessiter un échange complémentaire. Les autres réponses sont facultatives.

Vous n'avez pas à communiquer de diagnostic, de compte rendu médical ou de détail sur vos traitements médicaux. Si un besoin d'adaptation nécessite exceptionnellement de traiter une information relative à votre santé, une information spécifique vous sera fournie avant son recueil, précisant les conditions de ce traitement.



Protection de vos données personnelles

Qui peut accéder à vos informations ?

Dans la limite de leurs missions et de leur besoin d'en connaître, les informations sont accessibles aux services habilités d'Habitat Perpignan Méditerranée, aux équipes de Demathieu Bard Construction et de Co-Actions intervenant dans l'opération, ainsi qu'aux entreprises chargées des travaux pour les seules informations nécessaires à leur intervention.

Les prestataires techniques, interviennent dans le cadre de leurs prestations et des engagements contractuels applicables. Les informations nécessitant une confidentialité particulière ne doivent pas être accessibles à l'ensemble des intervenants du chantier.

Combien de temps sont-elles conservées ?

Les données utiles à l'organisation des interventions et à l'accompagnement sont conservées pendant la durée nécessaire à la préparation, à la réalisation et au suivi des travaux, puis supprimées lorsqu'elles ne sont plus utiles. Seules les informations nécessaires au respect des obligations légales, à la gestion des garanties ou des éventuels litiges sont archivées, avec un accès restreint, pendant les délais applicables.

Quels sont vos droits ?

Dans les conditions prévues par la réglementation, vous pouvez demander l'accès à vos données, leur rectification, vous opposez, leur effacement, leur portabilité ou la limitation de leur traitement.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données d'Habitat Perpignan Méditerranée : dpo@habitat-pm.fr

Vous pouvez également adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés : www.cnil.fr.



Réhabilitation énergétique du Champ de Mars

Perspectives





Réhabilitation énergétique du Champ de Mars

Perspectives

